



## INTERPELLATION

### OT... Et si Mme Zimmerli avait raison ?

Dans la Matinale du 13 novembre dernier de la RTS, Mme Zimmerli a pointé du doigt, entre autres, les horaires d'ouverture de nos offices du tourisme et surtout leur fermeture les dimanches, jour de forte affluence touristique. Cela nous a poussé à une réflexion plus large sur nos offices du tourisme et sur le fonctionnement de l'association touristique de la Porte des Alpes dont Bex fait partie. Nous versons également une subvention de 100'000.- chaque année (Compte 160.3658). En voyant, le peu d'heures d'ouverture, la faible promotion mise en avant par l'OT de Bex (peu d'affichage extérieur, des renseignements parfois inadéquats, etc.) et la baisse quasi constante du montant des aides financières de notre OT à nos manifestations villageoises, nous avons l'impression que dans cette association Porte des Alpes, toutes les communes ne sont pas représentées de la même manière et avec la même vigueur. C'est pourquoi nous vous posons les questions suivantes afin d'être mieux éclairés sur ce point i.

- 1) Qui décide et comment est calculée la subvention que Bex verse à la Porte des Alpes ?
- 2) Quelle est la plus-value pour la commune de Bex de faire partie de cette association ?
- 3) Retirons-nous un bénéfice touristique de cette fusion ?
- 4) Existe-il une clef de redistribution et, si oui, quel est le montant qui revient à Bex annuellement ?
- 5) A propos de ce montant, comment est-il redistribué au sein des associations et manifestaitons bellerines qui permettent de faire rayonner notre commune ?
- 6) Enfin, combien nous coûterait une augmentation des horaires de présence à l'OT de Bex, incluant le dimanche ?

Pour le Groupe Ouverture  
Michael Dupertuis